

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



A.  
**PRINCIPES  
STRATÉGIQUES**

JUIN 2017 / ÉDITION N°1 - FRANÇAIS



# PRINCIPES STRATÉGIQUES

## SOMMAIRE

<b>PRINCIPES STRATÉGIQUES</b>	<b>. 3</b>
<b>1. CONTEXTE DES PRESSIONS ET ENJEUX</b>	<b>. 4</b>
<b>2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</b>	
I GOUVERNANCE ET ARTICULATION DES SAVOIRS	. 6
II PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL	. 7
III FINANCEMENTS INNOVANTS	. 8
<b>3. ORIENTATIONS THEMATIQUES</b>	
I EAU DOUCE	. 9
II ASSAINISSEMENT	. 11
III ENERGIE	. 12
IV DÉCHETS	. 13
V BIODIVERSITÉ & ÉCOSYSTÈMES	. 15
VI PAYSAGES ET PATRIMOINE CULTUREL	. 17

# PRINCIPES STRATÉGIQUES

On estime à plus de 180 000 le nombre d'îles dans le monde (dont environ 50 % avec une surface inférieure à 150 Km<sup>2</sup>), un million si l'on inclut les îlots et les rochers. L'importance de ces milieux singuliers est reconnue au niveau mondial : bien qu'elles ne représentent que 5 % de la surface de la terre, les îles hébergent 20 % des espèces de plantes et vertébrés terrestres, et 600 millions d'habitants dépendent des services écosystémiques des milieux insulaires pour l'eau, l'alimentation, le logement, les médicaments, et les ressources nécessaires à leur vie quotidienne (CDB, 2010).

Plusieurs menaces, issues des changements globaux, mettent en péril leur patrimoine naturel, culturel, économique et social, telles que la pollution (déchets, eau), les invasions biologiques, exacerbées par la faible connectivité avec les écosystèmes voisins, les changements climatiques, allant dans certains cas jusqu'à menacer de disparition certains territoires tels que les îlots coralliens du Pacifique ou de l'Océan Indien, et la destruction des habitats et des paysages, en lien notamment avec la pression foncière.

Si les problématiques de gestion durable des ressources (approvisionnement en eau potable et traitement des eaux usées, accès à des sources d'énergie renouvelables, gestion des déchets, protection de la bio- et agro-biodiversité locale) et de valorisation des patrimoines (naturels, paysagers et culturels) ne sont pas spécifiques aux îles, elles y sont particulièrement exacerbées : l'isolement, la rareté des ressources, l'espace limité, le manque de technologies localement disponibles, en d'autres termes le « caractère insulaire », réduisant a priori l'éventail des solutions.

Les petites îles partagent ainsi un certain nombre d'enjeux et donc inévitablement, des solutions communes.

L'objectif général du Programme SMILO est de répondre aux besoins d'échanges et d'accompagnement des gestionnaires de ces territoires, pour initier, encourager et valoriser les démarches de préservation et de gestion durable des ressources naturelles sur les petites îles, dans une logique de renforcement de la coopération et de la solidarité entre les îles.

Afin de construire un socle commun permettant une vision partagée de l'avenir des territoires insulaires membres du réseau SMILO, des principes stratégiques ont été développés. Ils sont déclinés en orientations stratégiques comme des grands principes généraux, et en orientation thématiques déclinant des objectifs pour chacun des grands thèmes traités par le Programme SMILO.

Ces principes stratégiques ont vocation à être amendés, complétés et précisés au fil des ateliers techniques qui rythmeront les prochaines années du Programme. Ils seront discutés et validés lors des assemblées générales de l'Association SMILO.

Les principes et orientations listés dans le présent document s'appliqueront de façon différentielle en fonction des contextes et possibilités de l'île (environnementaux, géographiques, socio-culturels, économiques, etc.), et seront donc nécessairement adaptés et mis à l'échelle de chaque territoire. Ce document de référence doit guider les îles partenaires tout au long du processus SMILO, de la création du comité insulaire à la définition des objectifs prioritaires.

# 1.

## CONTEXTE DES PRESSIONS ET ENJEUX

Vivre ou dépendre d'une petite île (<150 km<sup>2</sup>, d'après les critères SMILO), dont les limites sont définies, circonscrites, et perceptibles, implique de composer avec des ressources qui peuvent se raréfier ou être soumises à des perturbations majeures, avérées ou potentielles, telles que le changement climatique, les invasions biologiques, la destruction des habitats, et les pollutions (de l'air, de l'eau, et des sols).

Par ailleurs, les petites îles, plus ou moins isolées - géographiquement, politiquement, économiquement - doivent redéfinir en permanence les termes de leurs échanges et leurs liens avec le continent. Au vu de la disponibilité des matières premières et des ressources - pour l'alimentation, l'eau, l'énergie - mais également en ce qui concerne la circulation des personnes et la maîtrise des flux d'informations (ou la carence de celles-ci) - et les autres îles de l'archipel, la question du degré d'autonomie et de collaboration avec le continent (comme avec les autres îles de l'archipel) est au cœur des enjeux des projets territoriaux insulaires.

### **LES PETITES ÎLES, DES TERRITOIRES OÙ ENJEUX HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX, SONT PAR NATURE INDISSOCIABLES**

Loin d'être vécues à distance, les problématiques environnementales y sont concentrées et exacerbées au quotidien : approvisionnement et qualité de l'eau potable, assainissement, réalisation d'un mix énergétique, gestion des déchets, protection de la biodiversité et de l'agro-biodiversité locale, valorisation des patrimoines, savoir-faire naturels et paysagers. Ceci se traduit par les liens, empreintes aussi ténues que durables que les communautés insulaires doivent tisser entre elles et leur environnement, entre milieu naturel et milieu social : leurs devenir, leurs futurs, sont intimement liés à cet équilibre.

Si le nombre relativement restreint d'acteurs sur une petite île et l'intensité des liens familiaux et communautaires qu'ils entretiennent peuvent permettre un meilleur partage de l'information sur ces thématiques et favoriser une solidarité active, la densité et la pétrification de liens sociaux « coutumiers » peut dans certains cas avoir des effets négatifs : résistance plus ou moins passive à la nécessité de changement, immobilisme, voire exclusion<sup>1</sup>. L'enjeu consiste alors à dépasser ces potentiels conflits d'usage autour des ressources naturelles, pour aboutir au partage équilibré des espaces productifs et naturels. Un enjeu fort et structurant réside donc dans le dialogue multi-acteurs et l'émergence de visions communes, partagées, du territoire ; dans la reconnaissance, la diffusion, l'adaptation et la transformation permanente des pratiques, savoirs et savoir-faire locaux liés aux petites îles.

Garantir le bon état écologique et environnemental d'une île, propice au développement humain, plus encore que pour d'autres territoires, passe donc par des leviers de gouvernance participative appelés à se maintenir sur le long terme. Le caractère insulaire peut alors devenir une force, et la nécessité de puiser dans ses propres ressources dans un cadre fini, un terreau fertile pour l'innovation, technique, technologique et sociale.

---

<sup>1</sup>D'après Callois, J.-M. 2006. « Les relations sociales freins ou moteur de la durabilité ; approche par la notion de rayon de confiance » et Guillemot, J.2008 « Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire : Le cas de l'Isle-aux-Coudres » (Québec-Canada)

## CONTEXTE DES PRESSIONS ET ENJEUX

### LE TOURISME INSULAIRE UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRESSION

Les activités touristiques en particulier, leviers de développement économique et de valorisation des patrimoines naturels, peuvent, par manque d'encadrement ou de planification, être sources de pressions sur les milieux terrestres et marins (via l'augmentation des besoins en énergie, eau, la production de déchets, etc ...).

Vivre sur une île, bien souvent, cela signifie donc aussi composer avec la fluctuation saisonnière du nombre d'habitants et la fréquentation. Les activités touristiques, en effet, sont comme l'avert et le revers de la « condition insulaire », à double tranchant : d'un côté, elles permettent de faire vivre une population autochtone en valorisant les patrimoines naturels, de l'autre elles peuvent faire subir une pression excessive à ces mêmes milieux terrestres et marins (augmentation des besoins en énergie, en eau, production de déchets et impacts écologiques). C'est justement en travaillant conjointement sur cette opportunité (fréquentation, vie à l'année) et cette fragilité (préservation des milieux naturels terrestres et marins) que les îles peuvent se permettre d'innover et d'être pilotes dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « tourisme durable ».

# 2.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Aujourd'hui, trois grandes orientations stratégiques sont portées par la démarche SMILO afin que les îles puissent viser un développement équilibré et durable permettant une cohabitation optimale entre Homme et Nature. L'équilibre durable recherché sur un territoire passe selon ses orientations par une gouvernance permettant de développer une vision et des réponses partagées, une planification territoriale qui définit des zones et leur destination prioritaire et par la mise en place de solutions financières venant en appui des deux orientations précédentes.

### I- GOUVERNANCE ET ARTICULATION DES SAVOIRS

La gouvernance et l'articulation des savoirs constituent une orientation stratégique majeure de la gestion des conflits des intérêts individuels face aux enjeux collectifs. Ainsi les acteurs des îles partenaires de la démarche SMILO veilleront à agir pour :

#### PROJETS DE TERRITOIRE PARTAGÉS

Créer, rendre opérationnels et pérenniser des espaces de rencontre, de discussion et de gestion des conflits, reconnaissant et protégeant les droits de propriété et d'usage de chacun - dont droits traditionnels et coutumiers -. Ces espaces permettront de définir et d'encadrer clairement les responsabilités et relations entre acteurs, tout en misant sur le tissu local – approche « bottom-up » - : citoyens, usagers, corps intermédiaires (coopératives, associations, syndicats), propriétaires fonciers, acteurs économiques dont les entreprises, experts, communautés, communes, départements, régions, Etats.

#### LOBBYING

Créer les opportunités, conditions et espaces pour que les acteurs impliqués sur les îles disposent d'une tribune et de visibilité, dans le but de défendre et promouvoir leur territoire de façon structurée auprès des gouvernements locaux et nationaux et des organismes internationaux.

#### DIALOGUE ENTRE LES SAVOIRS

Identifier et caractériser les savoirs, savoir-faire et pratiques locales qui ont un impact positif avéré sur l'environnement, afin de les diffuser et de les intégrer non seulement dans les démarches scientifiques - inventaires, cartographie, études sectorielles - mais également dans les prises de décision locales et choix d'aménagement. Partager, diffuser, et transmettre les résultats des études et expertises scientifiques menées sur l'île, pour que l'information soit connue et appropriée par les acteurs locaux, et qu'elle ne reste pas propriété d'experts extérieurs au territoire, le pratiquant de façon ponctuelle. Etre vigilant sur les retombées concrètes des études et de leur suivi.

## II- PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

La planification et l'aménagement du territoire tant dans sa partie terrestre que marine constituent une orientation stratégique majeure. Pour atteindre des objectifs de durabilité et d'équilibre des usages sur les îles, les Comités insulaires veilleront à la mettre en oeuvre par :

### APPROCHE 'AFOM'

Identifier collectivement et de façon systématique les atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui pèsent sur l'île ; la disponibilité, le manque, l'état de préservation et de valorisation des ressources, dans le but de mieux définir le potentiel local et les marges de progression. Définir précisément les points d'équilibre et de rupture entre les activités productives dépendant des ressources de l'île et la protection du milieu naturel, et les seuils écologiques à ne pas franchir, selon le type d'activités humaines.

### CAPACITÉS D'ACCUEIL

Déterminer les capacités réelles d'accueil de l'île, c'est-à-dire des capacités définies pas seulement sur la base de critères physiques & écologiques, mais qui intègrent ce qui est socialement et culturellement acceptable, dans le but de préserver l'esprit des lieux, et la notion de saisonnalité.

### ANTICIPATION

Anticiper les pressions futures sur les ressources et les milieux plutôt que de gérer les effets collatéraux en bout de chaîne, demandant plus d'investissements humains, techniques, et financiers. Identifier des solutions pratiques et adaptées à l'échelle de l'île en amont de la perturbation environnementale.

### DIVERSIFICATION

Mener systématiquement une politique de diversification des activités, réparties sur l'année, et favoriser le « mix » plutôt que la concentration sur une seule ressource (agricole, énergétique, etc.), concentration qui risquerait de créer des situations de dépendance.

### RÉDUCTION DE L'EMPREINTE

Soutenir l'émergence ou le maintien d'activités humaines - agriculture, pêche, industrie, tourisme - à faible empreinte environnementale, qui respectent, protègent et valorisent les milieux naturels, et favorisent la lutte contre le changement climatique, tout en garantissant les retombées nécessaires aux communautés locales. Adapter et faire évoluer les activités économiques polluantes et nocives pour l'environnement et accompagner leur transition par la sensibilisation, la bonne application des mesures règlementaires en vigueur, et l'innovation technique.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### MISE À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE

Recourir à des innovations techniques et technologiques adaptées à l'échelle de l'île - en termes de dimensionnement des infrastructures, d'intérêts avérés pour les habitants et usagers -, en veillant à bien analyser les avantages - approche de type « coûts-bénéfices » - sur les moyens et longs termes, et en anticipant les enjeux liés au maintien et à l'entretien des installations. Quand elles sont applicables et pertinentes pour l'île - en termes d'investissement, de coûts, d'échelle d'intervention - favoriser les technologies qui contribuent à l'autonomie dans le principe d'économie circulaire - énergie, eau, gestion des déchets - et à la réduction de la dépendance au continent.

### APPROCHE INTÉGRÉE TERRE/MER

Passer d'une démarche sectorielle à une approche intégrée et appréhender le territoire insulaire dans sa globalité ; rompre les frontières de gestion et disciplinaires entre le domaine terrestre et le domaine marin, domaines étroitement liés et connectés d'un point de vue physique, chimique et biologique.

### MAINTIEN DES ESPACES NATURELS

Promouvoir une gestion équilibrée du territoire et anticiper les pressions qui s'exercent sur les différents types d'espaces. Maintenir des espaces naturels tampons pour limiter le mitage, assurer les continuités écologiques et les couloirs de faune/flore, bien définir les frontières entre espaces productifs et non productifs, etc.

## III- FINANCEMENTS INNOVANTS

La capacité de financer durablement les actions issues du diagnostic et du plan stratégique doit être une priorité pour les acteurs des îles afin de ne pas être totalement dépendants des subventions ou de « l'approche projet ». Pour cela, les Comités Insulaires veilleront à :

### METTRE EN OEUVRE DES FINANCEMENTS PÉRENNES

Recourir à des dispositifs financiers innovants pour préserver l'environnement de l'île : vignettes touristiques réaffectées à des actions locales concrètes et contributions volontaires dans les infrastructures touristiques, taxes sur la liaison maritime & droit de passage réaffectées aux gestionnaires de l'île, fonds alimentés par des usagers d'une ressource donnée via des régies insulaires qui redistribuent localement, dans une optique d'économie circulaire et d'économie « bleue » - fonds eau, fonds énergie, etc.-, gérés par des comités ; programmes de valorisation de produits locaux à haute valeur patrimoniale, indications géographiques, labels, marques commerciales déposées et autres cahiers des charges spécifiques, etc.



# 3.

## ORIENTATIONS THÉMATIQUES

### I- EAU DOUCE

Certaines petites îles sont fréquemment confrontées au manque d'eau : leur taille restreinte, leur topographie, un couvert végétal peu dense, la rareté des sources, la mauvaise infiltration des ruissellements dans la nappe phréatique, une géologie inadaptée, ou encore, le manque de précipitations, sont susceptibles d'entraîner de graves carences dans la disponibilité en eau. Les réserves se limitent à une lentille d'eau dans les îles planes, nappes à la merci des marées et de la remontée du biseau salin accentué par le changement climatique et la hausse du niveau marin. Les îles hautes possèdent quant à elles, potentiellement, des nappes plus importantes, mais leur capacité de stockage reste limitée du fait du manque d'espace dédié ou de l'infiltration. L'accès à l'eau potable dans les îles est ainsi très inégal, la qualité de l'eau douce pouvant être altérée par l'intrusion d'eau de mer dans les nappes, ou par des pollutions diffuses liées à des pratiques agricoles, domestiques, ou encore touristiques peu vertueuses.

D'autres îles moins confrontées au manque d'eau (précipitation abondantes ou existence d'un pipeline...) peuvent toutefois être confrontées à une mauvaise utilisation, une sur-utilisation ou à des problèmes de stockage.

#### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Évaluer** régulièrement la quantité et la qualité de la ressource en eau douce disponible sur l'île, caractériser l'état du réseau, et définir la pression qui s'exerce sur cette ressource en fonction des différents usages ;
- **Mener des campagnes de sensibilisation** à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux gestes quotidiens pour réduire ou optimiser la consommation ;
- **Développer des actions durables de préservation des ressources en eau** : minimiser le recours aux pesticides et autres produits de synthèse ; améliorer la collecte et l'assainissement des eaux usées ; supprimer les enfouissements de déchets non inertes (sauvages ou autorisés) ;
- **Protéger les bassins d'alimentation de captage** et les zones de prélèvement d'eau grâce à la mise en place de périmètres réglementaires, éventuellement physiquement délimités et protégés en surface, et socialement reconnus ;
- **Assurer le débit écologique minimum** dans les cours d'eau et la bonne dynamique des sédiments associés aux systèmes côtiers ;
- Si et quand l'approvisionnement en eau douce de l'île depuis le continent est une nécessité, **favoriser le transport de l'eau en grandes quantités** - recours à des barges avec réservoirs, citernes ou bidons réutilisables, etc. - qui seront ensuite stockées sur l'île dans des réservoirs de capacité importantes ou des fontaines, en vue de limiter l'apport inutile de plastique ;

## ORIENTATIONS THÉMATIQUES

### I- EAU DOUCE

#### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Réduire à la source la pression sur la ressource en eau** : installation d'appareils hydro-économiques dans les foyers et les structures touristiques, de blocs sanitaires publics alternatifs - toilettes sèches ou équivalents, selon l'acceptabilité sociale locale -, mettre en place des systèmes d'irrigation adaptés tels que le goutte à goutte, brumisation etc ;
- **Favoriser le dialogue et la gestion des conflits entre les usagers de l'eau grâce à la mise en place de comités d'échange** types « comités de bassin », (ou « contrats de baie »), création de fonds « eau » par ledit comité pour soutenir les actions de protection du bassin versant, etc.
- Mettre en place des mesures de **maîtrise du ruissellement et de l'érosion pédologique**, menace pour la pérennité des sols et les paysages emblématiques de l'île et outils permettant une meilleure percolation et stockage dans les nappes souterraines ;
- **Renforcer les dynamiques d'infiltration** grâce à des retenues collinaires pour les eaux de ruissellement, des activités de reboisement, des levées de terre, des terrasses agricoles avec murets, etc.
- **Diversifier les sources d'alimentation en eau douce**, en favorisant les méthodes alternatives, par ex. par la récupération d'eau de pluie, la désalinisation par des petites unités adaptées à l'échelle de l'île<sup>2</sup>, couplées avec des énergies renouvelables (type osmose inverse...), ou encore le recyclage d'eaux usées à des fins agricoles<sup>3</sup>. Miser sur des infrastructures traditionnelles pérennes si existantes type impluvium, etc. Sur les îles hautes, en milieu tropical, capturer les eaux de brouillard, dans le cas des îles volcaniques, envisager l'utilisation des eaux hydrothermales, et liées à l'infiltration d'eau de pluie, dont la circulation est rapide et accessible par des galeries souterraines, etc.

---

<sup>2</sup> Sous certaines conditions, notamment de relâché optimal des saumures en milieu marin permettant d'en limiter l'impact ;

<sup>3</sup> Sous des conditions de maîtrise sanitaire ;

## II- ASSAINISSEMENT

Dans les régions côtières des pays en voie de développement, jusqu'à 90 % des eaux usées sont directement déversées dans les océans sans être traitées, souvent polluées par des agents pathogènes, des polluants chimiques, des produits phytosanitaires, des engrais chimiques et autres hydrocarbures ou huiles usagées générant des impacts négatifs aussi bien sur la santé des habitants que sur les milieux d'eau douce comme marins.

### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Mettre à niveau les infrastructures d'épuration existantes** - type micro station d'épuration - **et leur réseaux de collecte et les réseaux d'assainissement** - dont fosses septiques individuelles et collectives -, afin **d'éloigner les eaux usées des foyers d'habitation**, des bassins de captage, et des écosystèmes fragiles terrestres et marins. Les traiter de façon adéquate et maîtriser en particulier les rejets vers la mer. Ces opérations seront conduites sur la base d'une étude approfondie permettant la caractérisation (quantité, qualité) des eaux usées et leurs impacts négatifs sur l'environnement
- **Sensibiliser les usagers aux produits non toxiques et non polluants** pour les nappes phréatiques, et, à l'inverse, aux produits susceptibles d'altérer les réseaux - huiles ménagères, etc.-.
- Pour les îles à forte présence touristique, **adapter les installations disponibles au nombre de visiteurs** : nombre de blocs sanitaires/toilettes disponibles, en particulier.

### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Recourir à des technologies alternatives** adaptées au contexte de l'île telle que la phyto-épuration (filtres plantés), le lagunage, la filtration naturelle (ex. mangroves).
- **Mettre en place des systèmes de traitement tertiaire** des eaux usées dans le but de garantir leur réutilisation - à des fins agricoles notamment, si la réglementation le permet-.
- **Revaloriser les boues à des fins énergétiques ou agricoles** : épandages si la capacité des sols et la nature des boues le permettent ou utilisation en tant que combustible ou de source de production de gaz.

### III- ÉNERGIE

Confrontées au manque de disponibilité d'énergies conventionnelles locales, de nombreuses îles sont amenées à importer et/ou utiliser des énergies fossiles du continent. Ce sont là des solutions favorisant la dépendance, qui sont par ailleurs souvent coûteuses, génèrent une forte empreinte écologique ainsi que des émissions de gaz à effet de serre, contribuant au dérèglement climatique, dont les petites îles peuvent être les premières victimes. Dans d'autres cas de figure, les besoins énergétiques des foyers créent une pression forte sur des milieux locaux et écosystèmes insulaires fragiles – par ex., prélèvement en milieu tropical de bois de mangrove pour bois de chauffe ou production de charbon.

#### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Réduire à la source les consommations énergétiques** par la **sensibilisation des usagers** et via des **technologies moins énergivores** - appareils basse consommation, matériels de chauffage et refroidissement disposant de bonnes performances énergétiques (en particulier problèmes liés à la climatisation, alors que les îles sont souvent ventilées naturellement par les vents marins).
- **Augmenter l'efficacité énergétique** des bâtis<sup>4</sup> de l'île - électricité, chauffage, climatisation - et des infrastructures (éclairage public, etc.), y compris dans les secteurs historiques protégés, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, grâce à des technologies innovantes et **favoriser et promouvoir l'architecture bioclimatique** : isolation et climatisation naturelle, etc.

#### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Diminuer puis supprimer le plus souvent possible toutes les énergies carbonées** et tendre vers l'indépendance et l'autonomie énergétique par le développement d'un bouquet d'énergies renouvelables adaptées aux possibilités réelles: installation de panneaux solaires, de générateurs électriques solaires, micro-éolien, valorisation de la biomasse, géothermie, énergies d'origine marine - courants, vagues, gradient de température entre la surface de la mer et les profondeurs- , ou encore carburants d'origine végétale terrestre - dont résidus agricoles comme la bagasse - et marine (phytoplancton). Dans les lieux collectifs et les restaurants, les déchets alimentaires collectés pourront être valorisés par la méthanisation. Une alternative serait par exemple la cogénération (énergies thermique/mécanique puis électrique) in situ qui pourrait par conséquent se développer toujours sur les lieux de repas.
- **Soutenir la mobilité douce** - type transport électrique, vélos, animaux, etc. sur l'île allant jusqu'à la suppression de tous les véhicules à moteur thermique et assurer leur alimentation par des énergies renouvelables.
- **Développer la capacité de stockage** de l'énergie et de contrôle-suivi de la consommation via des outils & compteurs intelligents (type Smart Grid, R2G Ready to Grid).

---

<sup>4</sup> Prioritairement les bâtiments publics mais aussi accompagnement d'une transition énergétique pour les habitations et bâtiments privés.

## IV- DÉCHETS

Les problèmes de gestion des déchets, et notamment de la pollution plastique (macro et micro), se manifestent de façon plus aiguë sur les îles car, éloignées des continents et contraintes géographiquement, celles-ci manquent de foncier de stockage, de moyens financiers suffisants et d'installations de traitement dont la taille critique de rentabilité (financière et technique) est souvent incompatible avec la quantité de déchets générée. Une mauvaise gestion des déchets peut alors générer des problèmes sanitaires, une dégradation des sols, de l'eau, des milieux terrestres et marins, ainsi que la qualité paysagère, affecter l'attractivité du site et la vie sur l'île. L'accumulation de déchets peut par ailleurs être aggravée par l'afflux de touristes sur les îles et les variations saisonnières importantes.

### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Evaluer, caractériser et suivre** précisément les flux de déchets sur l'île – origine, typologie, quantité, toxicité.
- **Réduire à la source la quantité et la toxicité de déchets** : favoriser l'achat en vrac et limiter les emballages pour les denrées importées depuis le continent, remplacer les dosettes individuelles (restaurants, hôtels), par des contenants non-plastiques (pas de produits à usage unique), favoriser les grands containers pour le transport de l'eau depuis le continent (si applicable). Éviter le recours aux bouteilles plastiques individuelles de petite contenance.
- **Mettre en place des infrastructures permettant la collecte, le stockage, le tri, le prétraitement** des différents types de déchets en limitant et rationalisant les transports.
- **Gérer et traiter sur les îles tous les déchets pondéreux et les organiques non toxiques** avec les principes de base de l'économie circulaire. (ex. compostage des déchets verts, réutilisation déchets de construction pour des nouveaux matériaux, recours aux résidus agricoles pour produire de l'énergie, etc.).
- **Éloigner des îles (export sur le continent) les déchets toxiques** (huiles usagées, batteries), les déchets d'activités de soins à risques infectieux.
- **Conditionner (compacter) et exporter les emballages et plastiques**, ainsi que tous les déchets non pondéreux qui bénéficient, ou bénéficieront à terme, sur le continent de filières de valorisation.
- **Dans le cas d'îles éloignées du continent (transfert coûteux), stocker les déchets non dangereux ultimes** - c'est-à-dire les déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique - si le contexte géologique est favorable (impermeabilité naturelle des sols, absence de nappe) ou les incinérer avec une éventuelle valorisation énergétique. NB : attention, l'incinération nécessite une grande maîtrise du procédé pour éviter la production de fumées toxiques et la gestion des résidus mâchefers et résidus d'épuration des fumées).
- **Sensibiliser régulièrement tous les usagers** de l'île à ces actions et aux gestes éco-citoyens qu'ils peuvent accomplir.
- Si un port est présent sur l'île : **entretenir une zone de carénage** avec des possibilités pour les usagers (pêcheurs, plaisanciers) de gérer leurs déchets et réduire les résidus à la mer.

## ORIENTATIONS THÉMATIQUES

### IV - DÉCHETS

#### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Effectuer un suivi de tous les déchets exportés hors de l'île**, y compris les déchets toxiques, pour s'assurer que les déchets soient traités par une/des filière(s) adaptée(s) sur le continent. S'il n'existe pas de filière sur la zone continentale proche, veiller à connaître les zones de stockage et opter si possible pour du stockage sélectif pour un éventuel traitement futur.
- **Réemployer les différents matériels** (création de ressourceries, ateliers de réparation et ateliers de transformation artistiques).
- **Interdire l'importation de déchets par les touristes (à la journée) sur l'île** (en particulier, déchets plastique) et systématiser leur réimportation sur le continent.
- Mettre en place si applicable des **actions intégrées avec la gestion de l'eau** : ex. installation de fontaines à eau et réduction du nombre de bouteilles plastique par le recours à des gourdes en acier, etc.

## V - BIODIVERSITÉ & ÉCOSYSTÈMES

L'isolement des îles se traduit par un taux d'endémisme (c'est-à-dire, le pourcentage d'espèces animales ou végétales qui n'existent nulle part ailleurs) très élevé, jusqu'à 9,5 fois supérieur à celui des zones continentales. Cette biodiversité remarquable, et dont le futur est intimement lié à celui des communautés humaines, est pourtant fragile. Les îles hébergeraient 40 % des espèces menacées et particulièrement menacées<sup>5</sup>. La perte de biodiversité sur les îles est liée à plusieurs phénomènes, en premier lieu aux invasions biologiques, renforcées par l'absence de prédateurs ou parasites pour certaines espèces, la réduction de la taille et l'aire de distribution de certaines populations et la faible connectivité avec les écosystèmes voisins, mais également à la destruction et la fragmentation des habitats, à la surexploitation de certaines ressources (dont halieutiques), et à la pollution d'écosystèmes stratégiques tels que les mangroves, les herbiers, etc.

Les changements climatiques ne font qu'exacerber ces phénomènes et entamer la résilience des îles et des communautés insulaires (c'est-à-dire, leur capacité à se remettre de perturbations extérieures) : isolées géographiquement, les petites îles sont plus fréquemment exposées à des épisodes climatiques extrêmes, épisodes susceptibles de dégrader des écosystèmes de première importance pour les espèces locales. La perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes affectent directement les habitants des îles, dont la dépendance aux ressources naturelles et aux services écosystémiques est souvent très forte.

### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Améliorer les connaissances des habitats, des espèces marines et terrestres (inventaires), leur évolution, et assurer un suivi régulier des espèces clefs.** Ces actions intégreront des disciplines valorisant les savoirs locaux telles que l'ethnobotanique et l'ethnoécologie. Les mesures d'observation et de veille impliqueront les habitants et usagers (pêcheurs, agriculteurs, voire touristes).
- **Editer des guides de vulgarisation et de médiation scientifique** à destination des décideurs, gestionnaires locaux, usagers, et organisation des manifestations / initiatives locales de sensibilisation.
- **Sensibiliser par l'information des visiteurs** avant ou dès leur arrivée sur l'île aux « bons gestes » à respecter.

---

<sup>5</sup>D'après l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN), 2012

## ORIENTATIONS THÉMATIQUES

### V- BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

#### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Soutenir uniquement les activités agricoles et systèmes de culture non conventionnels** (agroécologie, agriculture biologique, permaculture), **favorisant l'agrobiodiversité**, éliminer l'ensemble des produits phytosanitaires utilisés sur l'île, et par les plaisanciers dans les ports, les mouillages et en mer, en commençant par contrôler leur vente sur l'île et en sensibilisant les utilisateurs, pour garantir le bon état écologique des sols, des nappes, et des aliments consommés.
- **Favoriser particulièrement des techniques de pêche non destructives pour le milieu marin** pour garantir le bon état du stock halieutique. Lutter contre toutes les formes de pollutions diffuses liées aux activités humaines, sur terre comme en milieu marin.
- Si l'île accueille ou a vocation à accueillir des visiteurs, ne soutenir que le **tourisme de qualité**, vert, mobilisant les communautés locales, et valorisant la biodiversité et les écosystèmes remarquables, grâce à des sentiers entretenus, balisés, informatifs, des aménagements adaptés pour maîtriser les flux (escaliers, sentiers, barrières, signalétique adaptée, etc.), la promotion si applicable d'un artisanat de qualité, des infrastructures hôtelières adaptées à la taille de l'île et respectueuses des milieux naturels où elles se trouvent et des réglementations d'accès strictes pour les touristes.
- Mener des opérations de **génie et de restauration écologique** permettant de favoriser la résilience, de « réparer » des destructions d'habitat naturel et de lutter contre les effets du changement climatique.
- **Interdire l'accès à l'île et contrôler et/ou éradiquer les espèces invasives** terrestres et marines.



## VI. PAYSAGES ET PATRIMOINE CULTUREL

On retrouve souvent sur les petites îles des paysages remarquables, modelés par l'activité humaine, qui témoignent du lien ténu entre nature et culture, et rendent tangibles des savoir-faire et des pratiques locales. Souvent, ces paysages sont des repères identitaires forts pour les communautés insulaires.

Les paysages insulaires sont des marqueurs importants et l'expression visible d'un patrimoine culturel souvent très riche – matériel et immatériel –, traduisant des pratiques, des croyances, des coutumes à préserver.

### AINSI, LES ÎLES PARTENAIRES S'ENGAGERONT DANS UN PREMIER TEMPS À :

- **Assurer la bonne intégration paysagère des nouvelles installations** et/ou extensions du bâti existant, via le recours aux matériaux locaux, et à des mesures réglementaires pour ne pas rompre les continuités visuelles.
- **Analyser et documenter les impacts visibles des changements globaux** sur les paysages caractéristiques de l'île (arbres remarquables, végétation, cultures agricoles, trait de côte, etc.).

### ELLES VEILLERONT PROGRESSIVEMENT À :

- **Favoriser la compréhension paysagère globale de l'île** via des diagnostics participatifs, en identifiant les repères identitaires forts pour les habitants et les usagers, et rédiger des plans de sauvegarde et de restauration, intégrant la notion fondamentale d'esprit des lieux.
- Sur la base des diagnostics paysagers, **maintenir les perspectives, valoriser le patrimoine immatériel et les techniques traditionnelles** qui façonnent les paysages à haute valeur patrimoniale (ex. murs en pierre sèche en Méditerranée).
- Mettre en place des **démarches d'adaptation au changement climatique** basées sur les paysages traditionnels de l'île.